

Présents à l'ouverture de la séance: 33

M. Serge Andrieu – Mme Yvette Guiou – M. Bernard Bossan – Mme Agnès Moisson –

M. Franck Dupas – Mme Pauline Dréano – M. Jean-Marie Roux – Mme Caroline Balas –

M. Bruno Gandon - Mme Peggy Bertolucci - Mme Christiane Marchello-Nizia-

M. Gérard Rolland - M. Jean-François Sénac - Mme Jacqueline Renou -

Mme Claudine Mora – Mme Hélène Cabassy – M. Michel Blanchard –

M. Angelo Maccagnan – Mme Karine Guez – M. Joël Botreau – Mme Jeanne Yvan –

M. Hervé De Lépinau – M. Julien Langard – Mme Marie-Véronique Thomas De Maleville –

M. Antoine Laval – Mme Marguerite Marie Bevillard – M. Patrick Jaillard –

Mme Véronique Mencarelli – Mme Noémi Rayé – M. Denis Soula.

Absents excusés

M. Robert Arnoux M. Jean-Pierre Cavin- procuration à madame Yvette Guiou Mme Nadia Bida – procuration à madame Hélène Cabassy

Mme Marie-Françoise Borne - procuration à monsieur Antoine Laval

Absents

Mme Claudy Baldo

Secrétaire de séance désignée par le Conseil Municipal : Monsieur Joël Botreau

	ELECTION DU MAIRE
	Présents : 30
	Procurations : 3
	Le Conseil Municipal a désigné trois assesseurs : M. Bernard Bossan, Madame Marguerite Marie Bevillard, M. Antoine Laval.
RAPPORT N°: 1	M. Joël Botreau est désigné comme secrétaire de séance.
DCA – MME MARCHELLO-NIZIA	Mme Marchello-Nizia, Présidente de séance, prend acte des candidatures.
	Candidature au poste de Maire : 1 — M. Serge Andrieu Candidature au poste de Maire : 2 — M. Antoine Laval
	Il est procédé au vote à scrutin secret.

	1er Tour de Scrutin :
	Nombre de votants : 33
	Nombre de Bulletins Blancs et Nuls : 6
	Nombre de suffrages exprimés : 27
	La majorité absolue des suffrages exprimés est donc de : 14
	Serge Andrieu : 25 Voix
	Antoine Laval : 2 Voix
	M. Serge Andrieu est élu Maire de Carpentras à la majorité absolue des suffrages exprimés, Maire de Carpentras et installé.
	FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE Présents : 30 Procurations : 3
RAPPORT N°: 2	Frocurations: 3
DCA – M. LE MAIRE	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a fixé le nombre d'adjoints au Maire de Carpentras à 10 par 27 voix Pour (Vive Carpentras!, Relevons le Défi, Relevons Carpentras) et 6 Abstentions (Carpentras Bleu Marine, M. Langard; Mme Bevillard et Mme Yvan)
	ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE Présents : 30
	Procurations: 3
	Monsieur le Maire procède à la lecture de la délibération relative à l'élection des Adjoints au Maire.
	M. le Maire propose que les mêmes assesseurs soient conservés à savoir M. Bernard Bossan, Madame Marguerite Marie Bevillard, M. Antoine Laval.
	M. Le Maire prend acte des listes de candidats à la fonction d'adjoints au Maire.
	Candidature unique : Liste de Madame Yvette GUIOU :
RAPPORT N°: 3	Yvette GUIOU
DCA – M. LE MAIRE	Bernard BOSSAN
	Agnès MOISSON
	Franck DUPAS
	Pauline DREANO
	Jean-Marie ROUX
	Caroline BALAS
	Bruno GANDON
	Peggy BERTOLUCCI
	Jean-François SENAC
	Il est procédé au vote à scrutin secret.

	1er Tour de Scrutin :
	Nombre de votants : 33
	Nombre de Bulletins Blancs et Nuls : 8
	Nombre de suffrages exprimés : 25
	La majorité absolue des suffrages exprimés est donc de : 13
	<u>Liste de Madame Yvette Guiou : 25 Voix</u>
	Sont donc proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurants sur la liste d'adjoints proposée par Madame Yvette Guiou.
RAPPORT N°: 4 DCA – M. LE MAIRE	LECTURE ET REMISE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL Présents : 29 Procurations : 4
	Conformément aux dispositions de l'article L2121-7 du CGCT, un livret contenant la Charte de l'élu local, prévue à l'article L1111-1-1, ainsi qu'un extrait du CGCT (articles L 2123-1 à L 2123-35) a été remis à chaque élu en séance, lesquels ont été invités à en prendre connaissance, et à en prendre acte.
	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VENTOUX COMTAT VENAISSIN Présents : 29 Procurations : 4
RAPPORT N° : 5	Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de procèder à cette désignation par un vote à main levée.
DCA – M. LE MAIRE	Mme Bevillard, M. Blanchard, M. Laval, sont candidats.
	Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a procédé à la désignation de Michel Blanchard, Conseiller Municipal, au sein de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin par 25 voix Pour (Vive Carpentras), 5 Abstentions (Carpentras Bleu Marine; Relevons le Défi, relevons Carpentras) et 3 voix Contre (M. Langard; Mme Bevillard et Mme Yvan)

Compte-rendu affiché aux portes de la mairie

- 3 JUIL. 2018

